



Ecole Primaire Perrault Cazeaux

Compte-rendu du conseil d'école
du 28/03/2024

1 Mont de l'église
67620 SOUFFLENHEIM
Tél.: 03 88 86 60 92
ce.0672666j@ac-strasbourg.fr

Personnes présentes :

Mme KLOTZ, Directrice
Mmes MEDER, REY, FORTMANN, VETTER, ARBOGAST, HEYD, VIX, CHAST, WALTER, SCHLUR, GEISSERT, ORTOLAN, KLINGLER &
Mrs BALDUCCI, GEISSERT, FINCK, Enseignants.
Mme EGGERMANN, adjointe au maire
Mmes VOGT, UHRIG, KOCH, MICHAUX, ATSEM

Personnes excusées :

Mr SCHEYDECKER, Maire de Soufflenheim :

Madame KLOTZ ouvre le conseil d'école à 18h15. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil et note l'absence de l'ensemble des représentants des parents d'élèves. L'APEPA a informé par mail, en début d'après-midi, qu'aucun représentant des parents d'élèves ne pourrait se rendre disponible pour ce conseil d'école.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame Klotz souhaite répondre à une des questions de l'APEPA concernant le compte-rendu du conseil d'école. Ce dernier est rédigé par un secrétaire, très souvent par un enseignant volontaire et contre signé par la directrice d'école en tant que président de séance. Ce mode de fonctionnement semblait convenir à l'ensemble des personnes y siégeant. Toutefois, si les représentants des parents souhaitent y participer voire occuper le poste de secrétaire, la présidente n'y voit aucun inconvénient. De plus, sur la question du point divers n'apparaissant pas à l'ordre du jour, la directrice précise qu'effectivement, il n'y en avait pas mais elle complète cette question en précisant que la remarque collégiale des enseignants sur l'achat des billets Europa Park pour tous les élèves de l'école, ne figure pas dans un point divers de l'ordre du jour mais bien dans le point 3) Rentrée 2023/2024 au même titre que la vie de l'école. Enfin, la directrice précise que si un point du compte-rendu ne convient pas ou semble être erroné, il est toujours possible de le faire apparaître dans le compte-rendu suivant. Le fonctionnement de l'école se veut transparent et il est important que chacun puisse être libre de s'exprimer et donner son opinion.

1. Mairie

Pour l'école maternelle : la directrice réitère la demande d'installer un interphone portatif au sein de l'école, comme signalé au 1^{er} conseil d'école. Cela devient urgent, de plus en plus d'élèves viennent ou partent en taxi pour des soins médicaux-sociaux.

Les ordinateurs des salles de classe sont obsolètes et ne permettent plus d'y installer de nouveaux logiciels éducatifs, la commune va mettre au budget l'achat de 2 nouveaux ordinateurs ainsi qu'un vidéoprojecteur mobile.

Dans le budget de 2024, l'école maternelle va demander l'aménagement de la salle de motricité, il est impératif de changer les stores qui se décrochent et se déchirent, il est aussi nécessaire d'aménager des placards pour ranger au mieux le matériel de motricité.

Enfin, la directrice soulève le problème et la vétusté de la partie modulaire de l'école qui est très humide et qui commence à subir des infiltrations d'eau. La BCD située dans ce modulaire voit ses livres s'abîmer rapidement et le papier ondule. Les tables de la salle de Mesdames Gress et Quassid seront modifiées et remplacées au courant de l'année 2024.

Enfin, la bâche du bac à sable est vieillissante et devra être remplacée également, la toile verte « brise vue » située côté voisin se déchire de plus en plus et il faudrait songer à l'ôter et à recouvrir différemment le grillage.

Avant de passer à l'école élémentaire, la directrice réitère la demande de l'aménagement des cours d'école. Il est entendu que le macadam ne sera pas changé faute de budget, mais il est important que ces 2 cours d'école fassent l'objet d'une réflexion collective pour une végétalisation avec comme second objectif, une recherche d'ombre. La directrice précise que le cadre de « Notre école, faisons-la ensemble » des projets de ce type ont pu aboutir en particulier dans certaines écoles strasbourgeoises. Madame Klotz est prête à s'investir dans cette démarche.

Pour l'école élémentaire, un certain nombre de demandes reste en l'état, comme les stores occultant dans les bâtiments 1 & 2, les fenêtres du bâtiment 1, la mise en peinture de la cuisine et des 3 salles du bâtiment 3. Les TBI, vidéoprojecteurs et ordinateurs sont en grande majorité en fin de vie. Un budget informatique pour les salles de classes devrait être attribué à l'école pour l'achat de matériel adapté et suffisamment puissant pour supporter les besoins croissants des logiciels. Il faudrait peut-être songer à un plan financier sur plusieurs années pour la mise en place d'écrans numériques et d'ordinateurs fixes dans chaque salle de classe. Il est soulevé que l'utilisation de ce matériel en salle informatique donne entière satisfaction.

La directrice demande également l'achat de mobilier (chaises pour la salle de réunion et mobiliers de salle de classe). Ces dernières années l'école a fait l'acquisition de nouvelles séries de lectures suivies, il faudrait installer de nouvelles étagères dans la pièce dédiée à ces ouvrages.

Enfin, la directrice demande à quelle date doit se faire l'installation de la ligne téléphonique unique ? L'école a toujours 4 box au sein de l'école et on ne sait plus qui utilise quelle connexion. L'interphone à distance ne fonctionne plus depuis mai 2023, malgré des demandes faites au service technique, la situation perdure. Madame Geissert souhaite mettre dans le compte-rendu que la porte du sas lecture donnant sur sa salle de classe doit rester ouverte pour ne pas y être enfermé.

2. Actions pédagogiques

Monsieur Barrère qui seconde la directrice administrativement a mis à jour le site internet de l'école. L'ensemble des actions et des sorties pédagogiques y figure.

<https://ec-louis-cazeaux-soufflenheim.site.ac-strasbourg.fr/wp/>

Dans le cadre du plan de prévention contre le harcèlement à l'école, la directrice encadre un groupe de 15 élèves de CM2 pour travailler autour du thème « Bien vivre ensemble ». Ce projet est mené avec Madame Muller, CPE du collège de Soufflenheim et l'ensemble des délégués des 6^{ème}. Deux rencontres entre élèves ont déjà eu lieu au sein de l'école élémentaire. Deux autres rencontres auront lieu au collège, l'objectif étant la construction de l'Abécédaire du vivre ensemble, à chaque lettre correspond un mot choisi en concertation pour illustrer cette notion du vivre ensemble.

L'école maternelle participera cette année à la semaine de l'école maternelle sur le thème de « bien bouger ». Cette semaine qui aura lieu du 8 au 12 avril sera l'occasion d'ouvrir l'école aux parents et de valoriser les actions pédagogiques mises en œuvre au cycle 1.

L'école élémentaire organisera le 14 juin une fête de l'école sur le thème des Jeux Olympiques, l'école sollicitera l'aide des parents au retour des vacances de printemps.

Les représentants de parents d'élève APEPA ont fait la demande, dans le cadre des questions pour le conseil d'école, d'avoir un regard sur les comptes OCCE des 2 écoles, les parents souhaiteraient consulter et contrôler ces comptes. Madame KLOTZ répond qu'à chaque 1^{er} conseil d'école, les bilans financiers sont présentés et qu'il est toujours proposé aux parents de consulter les comptes. La directrice tient les classeurs à leur disposition et si des parents souhaitent prendre connaissance du fonctionnement de la coopérative de chaque école, elle est prête à les recevoir sur rendez-vous.

L'APEPA a donné l'information que les élèves qui participent aux classes Poney ou Canoë recevront la somme de 10€ pour faire diminuer le coût de ces activités. Dans ce cadre, l'APEPA demande si l'école n'a plus besoin de soutien financier sachant que l'école ne distribue plus les flyers. La directrice précise qu'il est important de faire la distinction entre les différents flyers reçus par l'APEPA. Les animations faites par l'APEPA dans le cadre des animations de village hors temps scolaire peuvent faire l'objet de flyers, dans ce cas de figure, la directrice n'est pas opposée à leur distribution. Par contre, les flyers de vente de produit comportant un caractère publicitaire ne seront plus diffusés par l'école. L'article D111-9 du code de l'éducation interdit toute propagande en faveur d'une entreprise commerciale, même si cela relève de la responsabilité de l'association, l'école ne peut pas faire comme si elle ne savait pas et sa responsabilité pourrait être engagée d'autant plus que le statut de directeur a évolué dans ce sens depuis le 1^{er} septembre dernier. Madame Klotz ajoute que l'APEPA a été destinataire de l'ensemble des adresses mail des parents ayant donné leur accord de diffusion et que la diffusion de l'information de ces ventes peut être faite par ce biais-là. Ainsi pour répondre à la question du besoin financier, ce n'est pas l'école qui a besoin d'argent, mais ce sont bien les familles et les élèves qui apprécient et « profitent » de ces subventions.

3. Evaluation de l'école

Ce point n'a pas été traité, les écoles sont en attente des évaluateurs externes qui devraient très prochainement prendre contact.

4. Rentrée 2024/2025

Les écoles fonctionneront avec le même nombre de classes, les effectifs sont relativement stables. L'équipe pédagogique a validé la poursuite des achats groupés pour faciliter l'achat des fournitures scolaires aux familles.

5. Dérogation à la semaine des 4 jours.

Il est demandé au conseil d'école du 28 mars de voter le renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires c'est-à-dire la poursuite de l'organisation scolaire de la semaine de 4 jours.

La réponse a été oui à l'unanimité.

Un verre de l'amitié est offert par l'école.

Le Président
Madame KLOTZ Marie-Pierre



La secrétaire de séance :
Madame CHAST Mélanie

